

RENCONTRE PROFESSIONNELLE

Escale du Temps des Arts de la Rue en Finistère

Au Fourneau, Centre National des Arts de la Rue, Brest (Finistère)

Jeudi 25 octobre 2007

Groupe de travail n°1

Modérateur : Gilles Binet *Cie Schpouki Rolls*

Personnes présentes : Karim Atguema et Vincent Torillec *co-présidents de l'association Polysonnance*, Jean-Claude Paréja *co-directeur de Très Tôt Théâtre*, Estelle Scolan *chargée de mission à la direction de la culture au Conseil Régional de Bretagne*, Bernard Colin *Cie Tuchenn*, Elianne Le Duff *directrice du service culturel mairie de Concarneau*, Denis Lecat *chargé de programmation à la Roche Jagu*, Clotilde Chaudieu *Cie Le Petit Zygomatique*, Nicolas Sarrazin *Cie Derezo*, Gwenn Aduh *Cie des Femmes à Barbe*, Germaine Jaffres *conseillère municipale de Guissény*, Patricia Stephan *conseillère municipale de Morlaix*, Huguette Prigent *maire de Guissény*, Margot Borgne *adjointe au maire de Taulé*, Belinda Cateau *Cie Qualité Street*, Christophe Demay *directeur de Bretagne en scène*, , Monique Drilet *adjointe à la culture de Logonna Daoulas*, Rémi Abjean *adjoint à la culture de Plouguerneau*, Nathalie Tirtiaux *directrice du festival des arts forains de Namur*, Roseline Pontgélard et Johanne Binet *étudiantes*

I) Les Porteurs de projets et leurs problèmes

- Elianne Le Duff, directrice à la culture de la ville de Concarneau, présente le contexte de la ville qui pourrait être le support d'un projet d'art de la rue.

Une ligne directrice du projet pourrait se dessiner à travers l'axe du patrimoine de la ville. L'architecture de la ville présente des difficultés d'accès des compagnies qu'il sera bon d'évaluer avant le montage d'un projet.

- Association Polysonnance – Châteaulin – 4800 habitants

Le festival jeune public a deux ans. La fréquentation n'a pas été bonne au départ. Certains spectacles rassemblaient quinze à vingt spectateurs.

Aujourd'hui, elle est bien meilleure. Par contre, les moyens financiers sont limités.

La ville octroie 3500€. Le budget est complété par les aides des autres collectivités territoriales : Conseil Général, Conseil Régional, Centre Social.

Le fonctionnement du comité d'administration repose sur une écoute entre les membres. Les bénévoles ont à l'origine différents intérêts artistiques : la techno ou la culture bretonne...

La politique tarifaire est fixée pour favoriser l'accès à tous les publics (concerts à 3€).

Perspectives : le festival pourrait être intégré à une autre association ou un quartier de vie de Châteaulin. Les membres expriment aussi le souhait d'être plusieurs associations à porter ce projet pour faciliter l'implication de chacun et également permettre une pérennité du projet.

- Denis Lecat rappelle l'importance de la réflexion intellectuelle et politique dans les projets. Les porteurs de projet ont tendance à vouloir créer du lien social sans prendre en compte l'existant. Ce lien social préexiste au projet. Il est donc nécessaire de l'étudier préalablement et non faire un copier coller de projets à travers les territoires.

Le modérateur indique que beaucoup de projets continuent avec la demande du public.

- Commune de Guissény

La démarche de projet est inverse des autres. C'est le projet qui est venu à la commune. A l'initiative du Conseil Général d'Ile et Vilaine, il a été proposé une implantation du centre chorégraphique sur la commune.

Des résidences d'artistes ont lieu avec des expériences mixtes telles que le land'art, les rencontres avec les habitants, les groupes de danse traditionnelle. Cela a conduit à rapprocher les générations et rassembler environ deux cents personnes.

Deux artistes en résidence avec trois chorégraphes. Le but était de pérenniser le projet mais la communauté de communes met des freins pour le soutenir.

II) Les relations entre porteurs de projets et collectivités territoriales

- Pour Denis Lecat, chargé de programmation à la Roche Jagu, avant d'aller voir des partenaires, la question à se poser est : pourquoi ? Il faut penser le projet : savoir pourquoi on veut le monter, ce qu'on veut faire exactement, préciser son désir, avoir réflexion intellectuelle et politique, réinventer. Le discours de fond est important même si la technique est forte. Il faut émerveiller et faire réfléchir.

Pour qu'un projet ait plus de chances d'être aidé, il faut faire rêver les subventionneurs, trouver une identité unique. Il est essentiel de rencontrer les gens pour exister (élus, personne en charge du dossier, collectivités territoriales...). Ces rencontres apportent des relations humaines donc une affectivité peut naître, qui entraîne une part de subjectivité dans les décisions. C'est pour cela qu'il est important que les collectivités établissent des critères objectifs pour attribuer les subventions et dépenser l'argent public.

- Estelle Scolan du Conseil Régional de Bretagne explique la démarche de travail du Conseil Régional. La question primordiale est : Comment travailler ensemble ? Le Conseil Régional n'a pas pour vocation à se substituer aux communes. Il existe un budget pour le soutien artistique sur le territoire breton mais il y a eu une baisse budgétaire très importante. Le conseil régional est un service public, même si avec le temps, une relation de confiance s'établit entre les personnes du conseil régional et les porteurs de projets, les critères d'attribution des aides prédominent. Le projet doit faire sens, au départ, il existe un désir de projet puis les rencontres avec le conseil régional sont nécessaires (téléphoner, prendre des RDV). La région n'aide pas seulement financièrement, elle donne des contacts, accompagne L'important c'est de rechercher ensemble la meilleure solution pour tout le monde. Projet construit ensemble.
- Bernard Colin de Tuchenn explique sa démarche et fait part de son expérience : Lorsque l'on demande une aide financière et que la somme allouée est égale au temps passé à faire le dossier, ça ne vaut pas la peine. Certaines personnes savent bien faire leur métier, toucher le public mais pas bien en parler, le défendre face à une commission.

Tuchenn est une compagnie aidée financièrement par la région Bretagne depuis 23 ans car le projet implique la région dès sa création (la région n'est pas un « tiroir-caisse » supplémentaire). Au départ, il a présenté son projet face aux élus de la région mais il n'existait pas d'élu à la culture. Il développe le concept de « présence artistique », discute sur le type de partenariat à mettre en place, d'où la création d'une politique culturelle à l'échelle de la région.

Pour monter un projet, les maîtres mots sont : présence, immédiateté, éveilleur, s'adresser à la tête ou pas, toucher, émotion physique. Il ne faut pas rester seul. Il faut parler du projet, rencontrer les gens. Se mettre d'accord entre équipe artistique, technique, politique. Ne pas avoir peur de demander. Un projet artistique, ce sont plusieurs désirs qui se rencontrent.

- Belinda Cateau, chargée de diffusion de la Cie Qualité Street explique qu'il faut de l'expérience pour rencontrer les collectivités territoriales, leur parler, leur plaire et susciter le désir. Il faut du temps pour se poser et apprendre ou pouvoir recevoir des institutions. La rencontre avec les collectivités est aussi une rencontre humaine donc un mélange d'affectif (qui aide ou nuit) et d'objectivité, à des degrés divers suivant les personnes. Au final, la subvention n'est pas la condition à la liberté d'expression.
- Jean-Claude Paréja de Très Tôt Théâtre insiste sur la nécessité de s'auto-évaluer, d'avoir la conscience de ce que l'on fait. Il faut interroger son projet pour se rendre compte de sa portée et savoir de quel droit on demande de l'argent public ? Les subventions ne sont pas un droit. Il faut réinventer et tisser, travailler sur les croisements entre les intérêts et les envies de chacun.
- Nathalie Tirtiaux du festival de Namur explique le fonctionnement des relations avec les collectivités territoriales en Belgique. Elle explique qu'il faut s'adresser collectivités territoriales compétentes et dans l'ordre (ville puis communauté française dont dépend la culture). Les rencontres avec les décideurs et leurs prises de positions dépendent aussi des intérêts personnels des membres des collectivités et de la « concurrence » sur le territoire avec d'autres projets (foot, circuit de voitures...)

Conclusion

Il faut penser son projet, s'adresser aux bons interlocuteurs. Les aides financières des collectivités territoriales sont attribuées sur des critères objectifs liés à l'intérêt public. Mais il est important de rencontrer les gens et de parler du projet pour le faire exister. Une part de subjectivité entre en compte dans la prise de décision du fait des relations humaines.

Le désir et la réflexion sont les atouts essentiels à une bonne démarche des projets.